



L'origine du projet

Les vieux vergers hautes tiges de Suisse romande ont payé un lourd tribut aux intempéries du 31 décembre 2008. Au pied du Jura et sur le Plateau, les branches arrachées, les troncs fendus et les arbres déracinés ont dessiné un paysage de désolation dans les campagnes. Cet événement climatique risque hélas de sonner le glas des derniers vergers hautes tiges déjà victimes de l'extension des zones à bâtir, du feu bactérien ou du peu d'intérêt qu'ils suscitent.

Face à cette situation, Rétropomme a décidé de réagir en encourageant les propriétaires à replanter des arbres fruitiers. Le 26 février 2009, avec la complicité de l'hebdomadaire Terre & Nature, notre association a lancé un appel aux lecteurs de ce journal très lu dans les campagnes. Vu l'ampleur des réactions, l'association s'est aujourd'hui engagée à mettre rapidement sur pied un vaste projet incluant



une aide technique et financière à la plantation, des conseils pour le choix des variétés, des cours de taille et un suivi à long terme des nouveaux vergers.

SOS vergers de quoi s'agit-il ?

SOS Vergers encourage les propriétaires à replanter des arbres fruitiers hautes tiges au coeur et autour des villages. Coordinatrice du projet, l'association Rétropomme possède une collection de plus de 500 anciennes variétés romandes et gère plusieurs vergers conservatoires. Elle s'engage à offrir aux participants :

Un service conseil portant sur

- * le choix des variétés et leur valeur paysagère
- * la valorisation des fruits du verger
- * le maintien et l'accueil de la biodiversité au verger.

Un soutien technique et un suivi des plantations sur une durée minimale de 5 ans. Rétropomme organisera pour des groupes d'environ 8 personnes :

- * des cours de plantation
- * des cours de taille
- * des cours de greffage.

Un soutien financier

Les personnes qui commandent plus de 10 arbres à Rétropomme pourront bénéficier d'un tarif particulier (rabais d'env. 10%), ceci afin d'encourager la restauration de grandes surfaces de vergers.

Une mise en réseau

Documents thématiques, site internet, cartes de répartitions des nouveaux arbres plantés, forum, et feuilles d'actualités seront ultérieurement à disposition des participants pour échanger expériences et conseils.



Conditions de participation

Aide aux communes

Toute commune peut s'inscrire à SOS Vergers

- * si elle souhaite planter un minimum de 25 arbres fruitiers hautes tiges sur son territoire. Ce minimum requis pourra être atteint ou largement dépassé si la commune encourage ses citoyens à planter des arbres fruitiers en terrain privé.
- * si elle s'engage à long terme dans le suivi et le maintien des arbres plantés.

Aide aux particuliers

Toute personne peut s'inscrire à SOS Vergers

- * si elle souhaite planter au moins trois arbres fruitiers hautes tiges dans son jardin ou son verger. Afin de pouvoir bénéficier de cours de taille et du suivi après plantation, cette personne devra toutefois encourager ses concitoyens à se joindre au projet pour créer des entités locales d'au minimum 25 arbres plantés. SOS vergers a en effet pour but de promouvoir la restauration de grands vergers au bénéfice de la nature et du paysage, et non de soutenir la plantation de quelques arbres isolés.
- * si elle s'engage à long terme dans le suivi et le maintien des arbres plantés.

Toute personne ou commune intéressée par le projet peut le rejoindre en cours de route. La restauration et l'entretien des vergers s'inscrit sur plusieurs générations. L'opération n'est donc pas limitée dans le temps.



Rétropomme

Association pour la sauvegarde
du patrimoine fruitier de
Suisse romande

Pour le paysage,
la tradition et la nature!

Comment participer ?

Si votre projet de plantation correspond aux conditions énoncées précédemment, n'hésitez pas à vous inscrire! Par mail sur www.retropomme.ch ou en renvoyant ce coupon à:

Rétropomme - SOS vergers
Case postale 750
CH-2002 Neuchâtel

SOS vergers m'intéresse!

Je suis un particulier

Je représente une commune

↳ nombre de propriétaires impliqués:

Nombre total d'arbres souhaités:

Nom

Prénom

Adresse

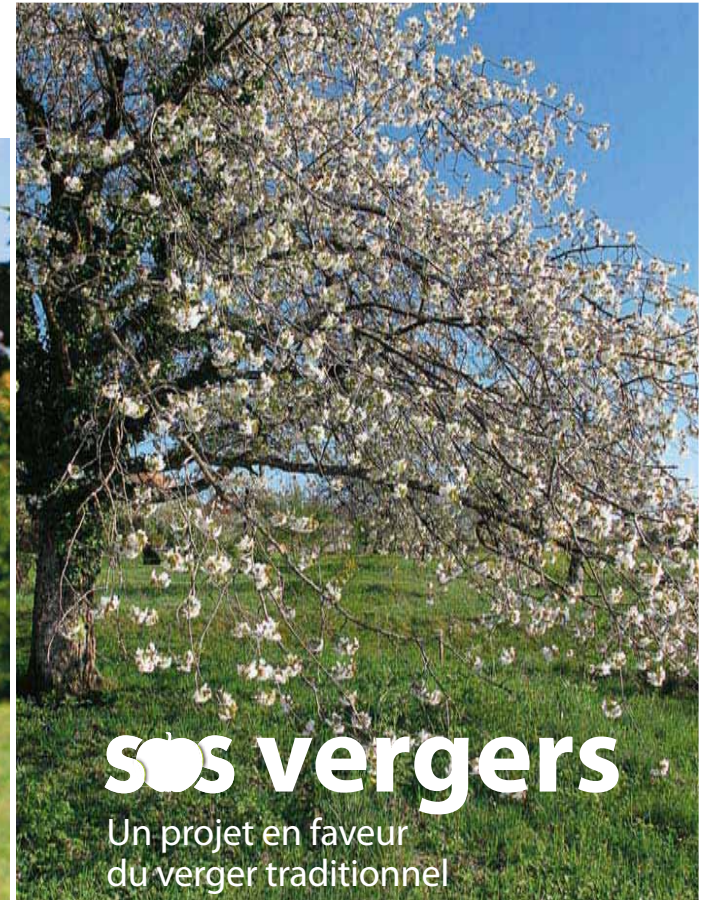
NPA, localité

Tél.

Email

Date / /

Signature



sos vergers

Un projet en faveur
du verger traditionnel



Rétropomme - SOS vergers
Case postale 750, CH-2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 61 92

Notre partenaire:



FONDS LANDSCHAFT SCHWEIZ (FLS)
FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE (FSP)
FONDO SVIZZERO PER IL PAESAGGIO (FSP)
FONDO SVIZZER DA LA CUNTRADA (FSC)

Imprimé sur papier 100% recyclé

Photographies: Aino Adriaens, Benoît Renevey, Christophe Verjus - Graphisme: Sophie Rupp



Rétropomme

Association pour la sauvegarde
du patrimoine fruitier de
Suisse romande